

Zeitschrift: Bulletin généalogique vaudois

Herausgeber: Cercle vaudois de généalogie

Band: 15 (2002)

Artikel: Clot, de Curtilles et Villars-le-Comte

Autor: Favez, Pierre-Yves

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1085229>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CLOT, de Curtilles et Villars-le-Comte

Au XVII^e siècle, le patronyme se rencontre sous les graphies **Clot**, **Clo** ou **Cloz**.

Le *Livre d'or des familles vaudoises*, Lausanne 1923, p. 115, indique que la famille **Clot** est mentionnée à Curtilles en 1480 et à Villars-le-Comte avant 1752. Les deux branches ont bien une souche commune, celle de Villars-le-Comte étant issue de Curtilles, ce qui justifie le port de mêmes armoiries.

Les armoiries des familles **Clot** de Curtilles et de Villars-le-Comte ont été créées en 1940 par l'héraldiste Marvil, d'après une indication de Marc Henrioud. Elles se blasonnent : *d'azur au bœuf d'argent arrêté sur une terrasse de sinople et accompagné en chef d'une étoile d'argent*.

La source de la mention de 1480 n'a pas été repérée pour l'instant. La première personne de la famille connue est Jaques **Clot**, qui demeure en 1512 en la grange de Prévondens près de Curtilles (ACV, Fn 60, fo. 160) ; son origine n'est pas indiquée. Il est mort avant le 20 mai 1544, quand ses quatre fils prêtent reconnaissance : Claude **Clot** de Curtilles (ailleurs dit l'aîné), Claude **Clot** le jeune, François et Jaques fils de feu Jaques **Clot**, tous trois de Prévondens (ACV, Fn 78, fos. 55-74v). Le premier a quitté Prévondens pour Curtilles vers 1540 : on trouve une reconnaissance prêtée le 19 juin 1541 par Claude **Clot** de Prévondens dit l'aîné, à présent demeurant à Curtilles (ACV, Fn 331, fo. 328 ; cf. Fn 82 bis) ; par la suite, il est dit de Curtilles ou de Prévondens.

Dans la taille de 1550, on rencontre une famille sur onze de ce nom à Curtilles et trois familles sur cinq à Prévondens (aujourd'hui hameau de la commune de Curtilles) ; dans les registres paroissiaux ultérieurs, notamment de Granges, les **Clot** sont dits de Prévondens (paroisse de Curtilles) ou de Curtilles. Les chefs de famille mentionnés en 1550 sont les quatre frères qui tiennent feu séparément dès leur partage des biens paternels avant 1544 :

- Claude **Clot** l'aîné, à Curtilles ; son bien vaut 1248 florins, il doit 150 florins ; fortune nette : 1098 florins ; il paye donc pour la taille et le focage (taxe par feu de 60 sols) : 11 florins 6 sols (ACV, Bp 14 fo. 93v).
- Claude **Clot**, à Prévondens ; son bien vaut 501 florins, il doit 100 florins ; fortune nette : 401 florins ; il paye donc pour la taille et le focage (taxe par feu de 60 sols) : 4 florins 6 sols (ACV, Bp 14 fo. 94v).
- François **Clot**, à Prévondens ; son bien vaut 717 florins, il doit 120 florins ; fortune nette : 597 florins ; il paye donc pour la taille et le focage (taxe par feu de 60 sols) : 6 florins 6 sols (*ibid.*).
- Jaques **Clot**, à Prévondens ; son bien vaut 425 florins, il doit 50 florins ; fortune nette : 375 florins ; il paye donc pour la taille et le focage (taxe par feu de 60 sols) : 4 florins 3 sols (*ibid.*).

Les terriers pour Curtilles du XVI^e siècle donnent une image de la descendance de ces quatre frères, que nous allons tenter de démêler. La recherche s'est appuyée essentiellement sur les terriers et les registres paroissiaux ; elle pourrait être complétée par une étude des registres de notaires et par les actes sur parchemin, qui n'ont pas été pris en compte.

Claude l'aîné a quitté Prévondens pour Curtilles avant 1541 et compte parmi les gens aisés de cette localité en 1550. Il était décédé en 1558, laissant deux fils demeurant à Curtilles :

- Pierre : reconnaissances des 6 mai 1558 (ACV, Fn 98, fos. 23-24v ; Fn 99, fos. 29-33, 84-87 ; Fn 103, fos. 35v-38v), 19 août 1559 (ACV, Fn 102, fos. 33-34) et 21-23 février 1560 (ACV, Fn 104, fos. 75-96v, 97-99v ; Fn 114, fos. 42-57, 57v-59). L'une des reconnaissances de 1560 indique que son frère et lui sont fourniers de Curtilles. Il est décédé avant 1590 : ses biens sont alors en partie tenus par le cordonnier Pierre **Clot** et ses frères (ACV, Fn 99, fo. 29), d'autres le sont en 1606 et 1610 (ACV, Fn 104, fos. 75-92v ; Fn 114, fos. 42-54v ; Fn 236, fos. 95-99v). Il n'a pas de descendance connue.
- Louis : reconnaissances des 6 mai 1558 (ACV, Fn 99, fos. 29-33, 84-87), 19 août 1559 (ACV, Fn 102, fos. 33-34) et 21-23 février

1560 (ACV, Fn 104, fos. 75-96v; Fn 114, fos. 42-57). L'une des reconnaissances de 1560 indique que son frère et lui sont fourniers de Curtilles. Il acquiert encore des biens de Pierre **Richard** le 5 septembre 1569, mais il est décédé avant mai 1571, date à laquelle sa veuve Anne reconnaît des biens comme tutrice de leurs enfants non nommés (ACV, Fn 339, non folioté) :

- L'un de leurs enfants pourrait bien être Colet.

Claude le jeune est resté à Prévondens où il est chef de famille depuis 1544. Seul ou avec ses frères et neveux, il prête diverses reconnaissances : les 6 mai 1558 (ACV, Fn 98, fos. 23-24v ; Fn 99, fos. 81-83v ; Fn 103, fos. 35v-38v), 19 août 1559 (ACV, Fn 102, fos. 33-34) et 21-23 février 1560 (ACV, Fn 104, fos. 75-92v ; Fn 114, fos. 42-54v). Il est mort avant 1590, car à une date indéterminée, sans doute antérieure à 1590, ses six enfants prêtent une reconnaissance en partie reprise en 1606 par les enfants de Pierre fils de François **Clot** (ACV, Fn 99, fo. 92v ; cf. Fn 236, fos. 137v-138) :

- Emoz, vivant vers 1590, décédé ou hors de Curtilles en 1606 ;
- Georges, vivant vers 1590, décédé ou hors de Curtilles en 1606 ;
- Jean, vivant vers 1590, décédé ou hors de Curtilles en 1606 ;
- Claude, vivant vers 1590, décédé ou hors de Curtilles en 1606 ;
- Bernardine, vivante vers 1590, décédée ou hors de Curtilles en 1606 ;
- Pernette, vivante vers 1590, décédée ou hors de Curtilles en 1606.

François est aussi resté à Prévondens où il est chef de famille depuis 1544. Seul ou avec ses frères et neveux, il prête diverses reconnaissances : les 6 mai 1558 (ACV, Fn 98, fos. 23-24v ; Fn 99, fos. 87-92v ; Fn 103, fos. 35v-38v), 18 août 1559 (ACV, Fn 102, fos. 32-33) et 21-23 février 1560 (ACV, Fn 104, fos. 75-92v ; Fn 114, fos. 42-54v). Il est mort avant 1590, laissant deux fils :

- Pierre, aussi décédé avant 1590, laissant 6 fils (ACV, Fn 99, fo. 87v) :
 - Jean, cité en 1590, prête reconnaissance les 28 mars 1605 (ACV, Fn 236, fos. 85v-93) et 6 février 1606 (ACV, Fn 99, fo. 92v) ;

- Fn 236, fos. 137v-138), mort avant 1610 en laissant des héritiers (ACV, Fn 104, fos. 75-92v ; Fn 114, fos. 42-54v) ;
- Jaques, cité en 1590, prête reconnaissance les 28 mars 1605 (ACV, Fn 236, fos. 85v-93) et 26 août 1610 (ACV, Fn 104, fos. 75-92v ; Fn 114, fos. 42-54v) ;
 - Pierre, cité en 1590 ;
 - Georges, cité en 1590, prête reconnaissance le 28 mars 1605 (ACV, Fn 236, fos. 85v-93) ;
 - François, cité en 1590 ;
 - Gabriel, cité en 1590, prête reconnaissance les 28 mars 1605 (ACV, Fn 236, fos. 85v-93), 6 février 1606 (ACV, Fn 99, fo. 92v ; Fn 236, fos. 137v-138) et 26 août 1610 (ACV, Fn 104, fos. 75-92v ; Fn 114, fos. 42-54v).
- Louis, qui prête reconnaissance le 25 janvier 1584 (ACV, Fn 118, fo. 71), est vivant en 1590 (ACV, Fn 99, fo. 87v), mais est décédé avant 1605, quand son fils prête reconnaissance :
 - Pierre, cordonnier, qui tient avec ses frères en 1590 des biens de Pierre et Louis fils de Claude **Clot** (ACV, Fn 99, fo. 29) et prête reconnaissance le 28 mars 1605 (ACV, Fn 236, fos. 98-99v) ;
 - Ses frères ne sont pas nommés ; parmi eux pourrait se trouver Colet.

Le dernier frère, Jaques, est d'abord resté à Prévondens après le partage de 1544, et il est chef de famille en 1550 ; mais par la suite, apparemment en 1557, il quitte le hameau pour s'installer à Oulens-sur-Lucens où il prête reconnaissance pour ses biens rième Curtilles les 6 mai 1558 (ACV, Fn 98, fos. 23-24v, 79-80v) et 21-23 février 1560 (ACV, Fn 104, fos. 75-92v ; Fn 114, fos. 42-54v). François **de Martines**, seigneur de Bourjod, et sa femme Anne **Crostel**, veuve de Claude **de Glâne**, seigneur de Villardin, avaient abergé le 15 février 1557 des biens à Oulens, précédemment reconnus par Antoine **Milliard**, à Jaques **Clot** et à Michel **Bo(s)chard**, qu'ils reconnaissent ensemble ou séparément les 28 mars 1559 et 15 avril 1561 ; ils sont alors tous deux dits d'Oulens (ACV, Fn 98, fo 45 ; Fn 104, fos. 330v-

342 ; manquent dans ACV, Fn 114, fos. 215 et 220). Il est décédé avant 1605, laissant un fils :

- François, décédé avant 1605, laissant un fils :
 - Louis, installé à Curtilles où il prête reconnaissance les 28 mars 1605 et 6 février 1606 (ACV, Fn 236, fos. 95-96, 131v-132) ; il avait un fils :
 - Pierre, décédé le 28 mars 1605 quand sa veuve Claudia prête reconnaissance pour leurs enfants (ACV, Fn 236, fos. 96v-97v) :
 - Jean ;
 - Rose ;
 - Marguerite.

La branche de Villars-le-Comte descend de l'un des quatre frères, soit de Claude l'aîné, soit de Jaques. Pierre **Clot**, fils de feu Colet **Clot** de Curtilles, épousa à Thierrens le 10 octobre 1613 Claudia ou Claude, fille de Nicolas **Meystre** de Thierrens (ACV, Eb 128/1, 6), et c'est à Thierrens où il a dû s'établir que sont baptisés leurs quatre enfants :

- Françoise, baptisée le 14 mai 1615 (ACV, Eb 128/1, 31) ;
- Jeanne, baptisée le 14 décembre 1617 (*ibid.*, 36) ;
- Jaques, baptisée le 18 mai 1623 (*ibid.*, 48) ;
- Pernon, baptisée le 7 mai 1626 (*ibid.*, 54).

C'est Jaques **Clot** qui dut s'installer à Villars-le-Comte après son mariage et en prendre la bourgeoisie entre 1651 (il est encore dit de Curtilles) et 1686 (son fils François est dit de Villars-le-Comte), alors qu'en 1731 son petit-fils Jean-Daniel est dit de Curtilles et de Villars-le-Comte.

Jaques **Clot** de Curtilles épousa à Lucens le 21 novembre 1651 Jehanne ou Jeanne **Pid(d)oux** de Lucens (ACV, Eb 43/1, 415). Le couple eut sept enfants baptisés à Thierrens :

1. Françoise, baptisée le 3 octobre 1652 (ACV, Eb 128/2, 12) ;
2. Jehan Pierre, baptisé le 11 décembre 1653 (*ibid.*, 16) ;
3. Jaques, baptisé le 1^{er} janvier 1656 (*ibid.*, 20), qui épousa à Thierrens le 10 décembre 1691 Jeanne **Meystre**, veuve de Pierre **Bulou** [soit **Bulloz**] (ACV, Eb 128/3, 408) ;
4. Jehanne Marie, baptisée le 28 mars 1658 (ACV, Eb 128/2, 31) ; c'est sans doute elle cette Marie **Clot** qui est marraine à Combremont-le-Grand le 16 octobre 1687 de Marie Elisabeth **Viquerat** (ACV, Eb 29/2, 28), car Marie **Clot** de Villars-le-Comte, épouse de Jaques **Coigniez** (soit **Coigny**) de Champtauroz, est mère d'Abraham, baptisé à Combremont le 18 avril 1694 (ACV, Eb 29/2, 48) ;
5. François, baptisé le 20 mars 1660 (ACV, Eb 128/2, 38), qui suit ;
6. Daniel, baptisé le 21 mai 1665 (*ibid.*, 56-57), qui suivra ;
7. Joseph, baptisé le 17 janvier 1668 (*ibid.*, 71).

François **Clot** est dit de Villars-le-Comte quand il épouse à Thierrens le 2 janvier 1686 Esther **Vincent** de Moudon (ACV, Eb 128/3, 404). Il était certainement veuf quand il épousa à Dompierre le 1706 Bénine (pour Bénigne) **Cortesi** (soit **Corthésy**) de Dompierre (ACV, Eb 47/2, 2) ; il eut du premier lit :

1. Jehan Daniel soit Jean Daniel, baptisé à Thierrens le 27 février 1687 (ACV, Eb 128/3, entre 5 et 6) ; il épousa à Villeneuve le 8 janvier 1712 Louise fille d'égrège et prudent Pierre **Doges**, vivant chirurgien d'Oron-la-Ville (ACV, Eb 136/3, 203). Il se remariera à Combremont-le-Grand le 13 avril 1731 avec Susanne Marguerite fille de feu Jean **Vioget** de Combremont-le-Petit ; il est alors dit de Curtilles et de Villars-le-Comte (ACV, Eb 29/3, 202-203). Le 23 mars 1721, par déclaration testamentaire homologuée à Yverdon le 8 février 1723, Jean Daniel **Cloz**, de Villars-le-Comte, hérite de 2 pistoles dans la succession d'Isaac Richard **Ancel**, bourgeois

d'Yverdon, pour les soins et assistance qu'il lui a donnés jusqu'au dernier de ses jours (ACV, Bg 120/3, fo. 197).

2. Sara, baptisée à Thierrens le 12 mai 1689, ayant pour marraine Marie **Clot** de Curtilles (ACV, Eb 128/3, 19) ;
3. Anne Claudine, baptisée à Thierrens le 3 avril 1692 (*ibid.*, 38) ;
4. François, baptisé à Thierrens le 7 avril 1695 (*ibid.*, 51).

Daniel fils de Jaques **Clot** de Villars-le-Comte épousa à Curtilles le 7 novembre 1690 Marguerite fille de Jaques **Corthésy** de Lovatens (ACV, Eb 43/1, 437), dont il eut :

1. Jeanne Marie, baptisée à Thierrens le 1^{er} novembre 1691 (ACV, Eb 128/3, 35) ;
2. Jean David, baptisé à Thierrens le 8 octobre 1693 (*ibid.*, 45) ;
3. Susanne Pernette, baptisée à Thierrens le 1^{er} janvier 1697 (*ibid.*, 58) ; Susanne **Clot** de Villars-le-Comte fut reçue comme catéchumène à la communion à Thierrens à Noël 1714 (*ibid.*, 420).

La recherche de filiation pour la branche de Villars-le-Comte a été arrêtée en 1700 et pour celle de Curtilles à 1600 environ.

Pierre-Yves Favez